

FORMATION INITIALE HABILITATION H0 B0 BS BE MANOEUVRE



14H00



97% de satisfaction
globale dont **98%**
sur la qualité
pédagogique de nos
formateurs



Objectifs

- Appliquer les principes d'ergonomie sur les postes de travail de l'entreprise
- Adopter une démarche sécuritaire de manipulation (spécifique à son poste de travail).

Public

Toutes personnes pouvant être amenée à effectuer des interventions simples de remplacement/raccordement :

Remplacement de fusible, lampe, prise, interrupteur, raccordement à un circuit en attente, réarmement d'un relais de protection..

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est nécessaire. Un recyclage tous les 3 ans est préconisé.

Profil du formateur

Formateur spécialisé en Habilitations Electriques. Une solide expérience professionnelle dans le domaine et dans la formation professionnelle. Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par la responsable pédagogique.

Contenu

la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux non électriciens : norme NF C18-510 Z

Les limites de l'habilitation BS (autorisation et interdits, etc..)

Les informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique

Les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit

Les mesures de prevention à observer lors d'une intervention BT

La procedure de remplacement

La procedure de raccordement

-Exercice pratiques et mises en situation

Evaluation théorique et pratique

CSB FORMATIONS
CONSULTANT SECURITE BATIMENT

39, rue des Granges Galand - 37550 SAINT-AVERTIN
Pôle Formation : C.A Cicéa 2 - 2, rue du Courtil - 35170 BRUZ
SAS au Capital de 15 000 €

SIRET : 51091735400019 - Numéro TVA : FR 75510917354
Habilitation CARSAT/INRS : 1521431/2022/SST-01/0/11
Numéro Déclaration Activité : 24 37 04558 37
Enregistré auprès du préfet de région : Centre Val de Loire
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Méthodes utilisées

La formation-action alterne des temps d'acquisition de connaissances et des temps de mises en pratique sur des projets réels, au plus proche de la réalité des apprenants : Auto-évaluation en début de formation
Retour d'expériences. Apports théoriques et pratiques avec des méthodes actives. Mise en situation réelle avec les risques spécifiques liés à l'entreprise

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fera en fin de formation à travers une évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation ». Un Certificat de réalisation sera remis à la fin de la formation pour chacun des participants ayant réussi les tests.

Moyens logistiques

PC + vidéoprojecteur.
installations électriques (armoire)
Carnet de prescriptions sécuritaires basées sur la norme NF C18-510

Accessibilité

Pour tout besoin d'aménagements spécifiques (physique ou pédagogique) merci de prendre contact avec notre organisme

Tarif et délais d'accès

Un diagnostic est nécessaire en amont. Toute demande fera l'objet d'un devis. Nos propositions pédagogiques et commerciales précisent un délai d'accès pour chaque projet. Les délais d'accès moyens sont généralement inférieurs à 1 mois à compter de la date de signature de notre proposition commerciale.

Les + de nos formations

- + Adapté à vos spécificités. Ce programme est proposé au sein de vos locaux. Il est donc adapté aux spécificités de votre établissement. C'est la garantie d'une formation personnalisée et à visée opérationnelle immédiate.
- + Nous intervenons en France Entière
- + Nous formons depuis plus de 10 ans



INTRA



**ANYTIME
ANYWHERE**



**10 PARTICIPANTS
MAXIMUM**



02 47 88 06 29